



*Un maître de chien et son auxiliaire canin au début des années 1980. Droits : Service historique de la Défense*

Le « **meilleur ami** »  
de l'**Homme**...  
et du **gendarme** ?

**L'emploi**  
du **chien**  
dans la  
**Gendarmerie nationale**  
depuis **1943**

Rédaction

Premier animal domestiqué depuis le néolithique, le chien a parfaitement mérité son surnom de « meilleur ami de l'homme » en raison de sa fidélité indéfectible. Aujourd'hui, il représente également un auxiliaire incontournable au sein de la gendarmerie, même s'il a été longtemps banni des casernes.

### Une adoption tardive par la gendarmerie, au début des années 1940

Contrairement au cheval dont l'emploi remonte aux origines de la maréchaussée, le chien ne pointe pas le bout de sa truffe dans la gendarmerie avant le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Il n'est même pas toléré dans la sphère privée du logement en raison d'une réglementation très contraignante. Le chat bénéficie, quant à lui, d'une sympathie plus précoce du fait de sa capacité à chasser les souris à la brigade.

Même l'armée française ne fait qu'un usage modéré du chien à la Belle Époque, destiné essentiellement à repérer les blessés sur le champ de bataille. En revanche, durant cette période, les douanes ont saisi le potentiel de ces auxiliaires canins. De même, s'inspirant des modèles luxembourgeois et belges, la police parisienne s'est dotée de ses premiers chiens policiers plutôt destinés à protéger leurs maîtres qu'à suivre des pistes olfactives.

Malgré une tentative éphémère menée en Corse de 1921 à 1926 pour garder des brigades, attestée par le *Mémorial de la gendarmerie*, l'institution se montre hermétique à la cynotechnie qui s'avère mieux appréciée à l'étranger.

L'histoire des chiens dans la gendarmerie commence à s'écrire véritablement qu'à partir de l'Occupation, quand l'instruction du 30 juillet 1943 autorise l'arrivée de « chiens policiers »



Une équipe cynophile au début des années 1950. Droits : Service historique de la Défense





*Une équipe cynophile au début des années 1980. Droits : Service historique de la Défense*

dans 14 brigades frontalières du Nord et 5 autres du Sud ainsi que de « chiens de montagne » dans 6 brigades des Hautes-Pyrénées. L'expérience ayant été jugée concluante, elle est étendue dès 1944 à l'ensemble du territoire métropolitain. Mais les dotations en chiens restent encore faibles.

### **La lente maturation d'une force canine**

En décembre 1945, l'installation à Gramat (Lot) d'un chenil central propre à la gendarmerie constitue une première étape cruciale, tout comme l'instruction du 7 décembre 1950, qui jette les bases de la cynophilie dans la gendarmerie en détaillant le recrutement, le dressage, l'entretien des chiens et leur emploi<sup>(1)</sup>. L'essor des effectifs canins, qui passent de 83 chiens en 1947, à 200 en 1950, puis à 299 en 1960, confirme ce succès initial.

Cependant, plusieurs facteurs compromettent ce début prometteur. Le recrutement des maîtres de chiens, basé d'abord sur la désignation plutôt que le volontariat, pèse sur la formation. De même,

l'animal est souvent perçu comme « une charge supplémentaire » dans les brigades et une « nuisance » pour les familles. La méconnaissance des conditions d'emploi des équipes cynophiles (EC) par la hiérarchie (délai d'intervention, brouillage des pistes), voire l'hostilité des chefs, nuisent à la qualité des résultats.

« Tel groupement les met en œuvre chaque fois que cela est possible. Tel autre n'y recourt qu'avec réticence, peut-on lire dans un article de 1973, comme s'il ne croyait pas à son utilité. Pourquoi ? L'argument le plus souvent opposé à l'emploi de l'équipe est son efficacité douteuse, le nombre d'échecs constatés, l'échec étant le plus souvent concrétisé par l'incapacité de l'équipe à retrouver un malfaiteur recherché »<sup>(2)</sup>. La chute des effectifs canins à 270 en 1970, puis 233 en 1980 conforte les détracteurs.

Toutefois, la gendarmerie parvient à améliorer sa formation, à optimiser les interventions des EC et surtout à diversifier les technicités : les avalanches en 1970, les stupéfiants en 1973, les explosifs en 1988, les traces de sang en 1999, les

<sup>(1)</sup> Instruction n° 58995/GendT. À du 7 décembre 1950.

<sup>(2)</sup> J. VOISIN, « Le centre de formation des maîtres de chien de la gendarmerie », *L'Écho, le Progrès de la gendarmerie et de la garde républicaine*, n° 600, 15 janvier 1973, p. 13-17.

armes et munitions en 2001, les produits accélérateurs d'incendies en 2004, les billets de banque en 2007, les explosifs sur personnes en mouvement en 2016. Au total, il existe aujourd'hui 16 spécialités différentes. La circulaire du 1<sup>er</sup> juin 2017 précise que les EC peuvent être qualifiées dans une technicité unique ou multiple (ex. : stupéfiants/armes-munitions/billets).

De même, on trouve des EC dans la gendarmerie mobile dès 1951<sup>(3)</sup>, dans les pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) créés en 1977, au GIGN dès 1978, dans la gendarmerie des transports aériens depuis 1988, dans la gendarmerie maritime et à la garde républicaine depuis 2010. Les effectifs canins remontent à 288 en 1983, à 347 en 1992, à 384 en 2001 et 562 chiens en 2018 pour 467 EC.

À partir de 2002, une véritable force cynophile s'établit dans la gendarmerie à travers une refonte complète du dispositif canin réparti sur trois niveaux<sup>(4)</sup>. Au niveau local, les PSIG représentent l'unité de base des EC. Au niveau régional, un groupe d'investigation cynophile (GIC), organiquement rattaché à un (PSIG), comprend plusieurs EC et possède des chiens détenteurs de hautes technicités. Au niveau national, le groupe national d'investigation cynophile de la gendarmerie (GNICG), installé à Gramat, propose des technicités rares, et peut être projeté en cas d'urgence. Le CNICG participe aussi à l'élaboration de nouvelles technicités. En outre, on trouve un réseau de référents cynophiles régionaux et un référent national auprès du DGGN.



## Luise, une drôle de partenaire !

Le chien n'est pas le seul animal doté d'un flair extraordinaire. En mars 2019, le journal allemand *Spiegel* rapporte l'histoire d'un singulier auxiliaire de la police de Basse-Saxe. En 1984, Werner Franke, policier à Hildesheim, près d'Hanovre, adopte un sanglier qu'il prénomme Luise. Connaissant la réputation de ce type d'animal pour chercher des truffes, il décide de consacrer son temps libre à entraîner Luise à rechercher de la drogue. Les résultats sont... stupéfiants !

Les capacités olfactives du sanglier ne tardent pas à attirer la curiosité des médias locaux, puis étrangers jusqu'au Japon. Mais, en août 1985, la direction de la police de Basse-Saxe interdit à Franke d'employer l'animal dans la cadre du service. En mai 1986, un revirement complet intervient avec l'annonce, par le ministre de l'Intérieur du Land, de l'incorporation de Luise comme *Spürwildschwein* (sanglier chercheur d'indices). En 1987, n'ayant trouvé aucun policier capable de lui succéder, Franke quitte le service actif avec sa surprenante partenaire qui partage avec lui sa retraite durant onze ans.

*Philine Gebhardt, « Die kurze, setile Karriere von Wildsau Luise », spiegel.de, publié le 4 mars 2019.*

<sup>(3)</sup> Dans la gendarmerie mobile, les chiens ont surtout servi à garder des casernes mais une réflexion est en cours après leur emploi à Notre-Dame-des-Landes pour assurer diverses missions de protection.

<sup>(4)</sup> Circulaire n° 9000 DEF/GEND/OE/EMP/ORG du 25 novembre 2002.

*Une équipe cynophile d'un PGHM dans les années 1980. Droits : Service historique de la Défense*



## Le rôle central de l'école de Gramat

L'histoire du chien dans la gendarmerie est indissociable de son centre de formation à Gramat<sup>(5)</sup>. Les débuts sont pourtant modestes, quand les gendarmes viennent s'installer en décembre 1945 dans l'ancien établissement hippique militaire du Ségalat. Avec les maigres crédits alloués, il faut une grande ingéniosité pour rénover les bâtiments vétustes et jeter les fondements de la « cynotechnie gendarmique » moderne. Les premiers commandants du chenil central sont très impliqués dans la promotion de l'emploi du chien dans la gendarmerie.

Le capitaine Gervaise écrit ainsi une série d'articles dans la *Revue de la gendarmerie* de 1949 à 1950. Son successeur, le capitaine Lacaze, monte, quant à lui, une exhibition inédite lors des Nuits de l'armée à Paris<sup>(6)</sup>. Beaucoup de Parisiens et de provinciaux découvrent à cette occasion le « chenil des gendarmes » perdu dans le Causse lotois.

On mesure le chemin parcouru en pensant aux 69 chiens initiaux, issus de 13 races différentes et inaptes à 85 % ! Après une première tentative d'élevage abandonnée dès 1952<sup>(7)</sup>, la gendarmerie fait le choix de se fournir auprès d'éleveurs, en Allemagne notamment, ou auprès de l'armée de terre. Le berger allemand a longtemps représenté l'animal de référence, mais la gendarmerie a employé plus de 17 races différentes, comme le labrador depuis 1988, le berger belge malinois et le Saint-Hubert.

Le chenil central de Gramat a changé plusieurs fois de noms pour devenir le Centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie (CNICG) en octobre 1996. Ce centre de formation de référence tire sa force de la maîtrise de toutes les étapes de la formation initiale (suppléants, maîtres de chiens, hommes d'attaque et instructeurs), de la formation continue et du suivi des EC. Grâce au retour sur expérience (RETEX) organisé dès 1948, les leçons ont pu être tirées des différentes interventions. Enfin, plusieurs techniques ont été élaborées au CNICG, qui compte, en 2018, 80 personnels, civils, gendarmes et autres militaires.

<sup>(5)</sup> Un chenil central fonctionne aussi à Beni-Messous en Algérie de 1951 à 1962.

<sup>(6)</sup> *Nuits de l'armée*, 1954, ECPAD, SCA 321.

<sup>(7)</sup> Un projet de nurserie canine est à nouveau à l'étude sur le modèle des chiens explosifs anglo-saxons.



Depuis 2002, le centre accueille en moyenne 350 stagiaires par an et forme 250 chiens<sup>(8)</sup>. Il peut recevoir jusqu'à 137 chiens à la fois. Il organise :

- trois stages de formation initiale d'une durée de 14 semaines ;
- trois stages de recyclage d'une durée de 4 semaines ;
- trois stages de formation de suppléants ;
- des stages à la carte pour les délégations étrangères, les autres administrations et les formations spécialisées de la gendarmerie.

<sup>(8)</sup> En 2017, le CNICG a accueilli 490 stagiaires avec le séminaire international.

*L'entrée de l'école de Gramat dans les années 1980. Droits : Service historique de la Défense*

Le 14 juillet 2003, pour la première fois depuis sa création, le CNICG a défilé sur les Champs-Élysées avec 82 personnels dont des stagiaires et 49 chiens.

La circulaire n° 146500 du 20 juin 2017 a précisé les conditions de formation au CNICG. Actuellement, le centre s'intéresse à la médiation canine pour les jeunes délinquants, à l'olfaction criminelle basée sur le rapprochement d'odeurs sur le terrain (le projet « CROC »). Il suit aussi le projet américain *Courthouse dogs*<sup>(9)</sup> et les progrès réalisés en matière de « nez électroniques » par le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEAEA).

L'histoire du chien dans la gendarmerie est ainsi indissociable de la phase de modernisation de la gendarmerie entamée dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Malgré quelques réticences, le chien s'impose comme un facteur de progrès. Il va être associé dans la communication avec les éléments technologiques que représentent les hélicoptères,

<sup>(9)</sup> Il s'agit de chiens d'assistance aux victimes pour les aider à appréhender de la meilleure façon toutes les phases du procès pénal,

## Beni-Messous, le « Gramat algérien »

Durant la guerre d'Algérie, la gendarmerie possède un second chenil central installé à Beni-Messous, à proximité d'Alger. La majorité des chiens, exclusivement des bergers allemands provient d'Allemagne ou de Gramat. En raison du contexte, la formation, d'une durée de six semaines, porte surtout sur le pistage et la recherche de caches d'armes en vue de produire des chiens de guerre capables de neutraliser l'adversaire. Pour une meilleure discrétion, les sifflets à ultrasons font leur apparition pour transmettre les ordres à l'animal. Près de 150 chiens de la gendarmerie servent à l'époque en AFN.

Le chenil central de Beni-Messous ferme ses portes fin 1962 après l'accession de l'Algérie à l'indépendance.

les transmissions et l'informatique. Le CNICG continue de perpétuer à son niveau la mémoire des pionniers et de leurs successeurs qui ont contribué, avec leurs chiens, à marquer l'histoire de la Gendarmerie nationale.

*Départ d'une équipe cynophile pour une intervention en hélicoptère. SIRPA/F. BALSAMO*





# Les chiens dans les gendarmeries du monde

Si l'emploi des chiens dans la gendarmerie française remonte à 1943, le développement de la cynotechnie dans les gendarmeries du monde apparaît très varié dans le temps.

Dès 1902, la presse belge fait état de patrouilles nocturnes de gendarmes avec des chiens. Quelques années plus tard, la maréchaussée néerlandaise crée une commission pour inspecter les chiens détenus par ses gendarmes. Au Canada, les gendarmes utilisent entre 1908 et 1935 des chiens appartenant à des particuliers pour des enquêtes.

Dans les autres pays, la « cynotechnie gendarmique » débute en 1949 en Espagne, au début des années 1950 en Italie, en 1956 au Chili et au Portugal, en 1964 en Algérie, en 1967 en Turquie, en 1975 au Maroc, en 1978 au Sénégal, en 1987 en Tunisie, et en 2008 en Pologne.

Actuellement, les centres de formation canins existent à Bainem en Algérie, à Campo de Mayo en Argentine, à Innisfail au Canada, à Santiago au Chili, à Madrid en Espagne, à Florence en Italie, à Celestynów en Pologne, à Mbao au Sénégal, à la caserne El Aouina de Tunis en Tunisie et à Nevşehir en Turquie.





*Droits : Maréchaussée néerlandaise*



*Droits : Guardia civil*



*Droits : Gendarmerie polonaise*